

Brèves Municipales

Conseil municipal du 24 janvier

- **Avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation des services du SICOVAL (2016-2020)** qui concernera 9 thématiques : Achat, Juridique, Finances/comptabilité, Santé et prévention, Formation, Systèmes d'information, Commande publique, Assurances, Innovation territoriale.
- **Opposition au transfert de la compétence urbanisme au Sicoval** : Il apparaît particulièrement inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence urbanisme, qui permet aux communes et aux conseils municipaux de déterminer librement l'organisation de leur cadre de vie, en fonction des spécificités locales, d'objectifs particuliers, de préservation patrimoniale ou naturelle, et selon des formes urbaines qui peuvent différer d'une commune à l'autre.
- Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2017, dans l'attente du vote du budget 2017 fin mars, **le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement** dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2016.
- **Adhésion au service de restauration du Sicoval** et retrait du groupement de commandes Castanet : La discussion a porté sur le devenir de la restauration scolaire de l'école communale, à savoir rejoindre le service de restauration aux communes du SICOVAL en continuité du SIVURS (dissous le 31 aout 2017) ou bien rester dans le groupement de commandes lancé par Castanet. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés, de rejoindre le service de restauration du SICOVAL.
- Suite aux désordres constatés sur les habitations de plusieurs habitants, la municipalité va faire une demande auprès de la préfecture de **reconnaissance de catastrophe naturelle** liée à la sécheresse.



Soirée oeno-jazz

le vendredi 3 mars 2017 à 20 h 30
au centre culturel
de Vigoulet-Auzil

Concert de jazz
Hervé Rousseaux Quartet,
dégustations de vins,
grignotages légers

Tarif : 18 euros.
Inscriptions à réception des chèques
Infos : comfetes.va@gmail.com
et sur <http://mairie-vigoulet-auzil.fr>



Chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Vigoulet-Auzil, à déposer ou envoyer dans la boîte aux lettres du Comité des fêtes, à côté de la mairie de Vigoulet, place André Marty, 31320 Vigoulet-Auzil.
Merci d'indiquer vos coordonnées (tel ou mail) pour pouvoir confirmer l'inscription

Jeudi 16 février 21h

Soirée CINEMA
Centre culturel

Film réalisé par
Emmanuelle Bercot

Genre : Drame

avec Sidsé Babett Knudsen, Benoit Magimel,
Charlotte Laemmel



Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.



Février 2017



| | |
|---|--|
| Jeudi 2 à 21h Centre culturel | Conférence "Les énergies renouvelables" par Guy Chauveteau |
| Dimanche 12 à 9h Départ devant le Centre culturel | Randonnée |
| Jeudi 16 à 21h Centre culturel | Cinéma La fille de Brest |
| Mardi 21 à 20h30 Salle des associations | Assemblée Générale Comité des Fêtes VA |
| Vendredi 24 de 9h-17h Salle des associations | Formation Prévention et Secours civique (PSC1) |
| Vendredi 24 à 19h Salle des associations | Rencontre Aînés Dégustation charcuteries et fromages |
| Samedi 25 de 9h30 – 12h30 Centre culturel | Stage de Qi gong animée par Fabienne MORALY LE NEI YANG GONG |



Le prochain Lien sera distribué fin février.

Les volontaires à la distribution sont toujours les bienvenus.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) recherche un nouveau membre.
Merci aux candidats de se faire connaître en mairie.



Rencontre Aînés
Vendredi 24 février à 19h
Salle des associations

Dégustation
charcuteries et fromages

Participation 5€/personne.
Inscription en mairie jusqu'au 21 février midi.

La mairie et l'équipe du Lien social proposent :

Une formation
Prévention et Secours civique de niveau 1
Le vendredi 24 février de 9h à 17h
Salle des associations

Le programme :

- 1ère Partie : La protection / L'alerte
- 2ème Partie : Le malaise
- 3ème Partie : La perte de connaissance
- 4ème Partie : L'arrêt cardiaque
- 5ème Partie : L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- 6ème Partie : Le traumatisme/ Les brûlures / Les plaies / Les hémorragies externes

Un certificat de compétences sera délivré.

La participation à cette formation (accessible à tous à partir de 10 ans) est de **40 euros** (50 euros moins prise en charge de 10 euros par le Lien social).

Inscription en mairie (accompagnée d'un chèque à l'ordre du Trésor Public) **jusqu'au lundi 20 février midi.**

Une cession de formation est limitée à 20 personnes. En cas de dépassement, d'autres cessions pourront être organisées.

